La section européenne constitue un cursus de la [quatrième](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Classe_de_quatri%C3%A8me_fran%C3%A7aise) à la [terminale](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Terminale_%28lyc%C3%A9e%29) et un contexte idéal pour la mise en œuvre de formations plurilingues en réseaux sur Miriadi pour l’enseignement de DNL (disciplines non linguistiques)

Au collège, l'enseignement comprend deux heures de langue hebdomadaires supplémentaires (renforcement linguistique), soit cinq heures au total ; ces heures ont notamment pour but de mettre l'accent sur la culture et l'histoire de l'Europe et du pays dont la langue est étudiée. Au lycée, la section peut être intégrée sans avoir suivi le cursus du collège (parfois à condition de passer un entretien permettant d'évaluer le niveau de maîtrise linguistique et la motivation de l'élève). Au lycée, l'accent est mis sur l'enseignement d'une DNL (discipline non linguistique) dispensée en langue étrangère. La plupart du temps, les lycées proposent l’histoire-géographie (à 80 %), mais des disciplines comme les [sciences de la vie et de la Terre](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Sciences_de_la_vie_et_de_la_Terre)), le [sciences économiques et sociales](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Sciences_%C3%A9conomiques_et_sociales), les mathématiques, l'[EPS](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_physique_et_sportive) ou encore la [physique-chimie](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Physique-chimie) sont de plus en plus présentes. De même, les lycées professionnels ouvrent de nombreuses sections. Les horaires dédiés aux enseignements spécifiques à la section européenne peuvent varier d'un lycée à l'autre ; dans le cas le plus courant, la DNL se voit attribuer une à deux heures hebdomadaires.

L'enseignement en section européenne, collège et lycée, langue vivante et DNL, privilégie une approche communicative. L'objectif, pour les élèves, n'est pas le bilinguisme mais la construction progressive (sur un cursus de cinq ans) de compétences de communication, qui sous-tendent une aisance linguistique et culturelle (toute langue est le véhicule d'une -voire de plusieurs- culture) permettant la rencontre avec l'autre.

Le projet des sections européennes comprend d'ailleurs la mise en place de contacts directs entre les élèves français et leurs camarades d'autres pays européens. Au-delà des échanges permis par les nouvelles technologies de la communication, les professeurs impliqués dans la section (linguiste ou enseignant de la DNL) peuvent organiser un échange ou un voyage pédagogique à l'étranger. Au lycée, compte tenu des échéances liées au baccalauréat, de tels échanges concernent surtout les classes de seconde.